

LE LIVRE EN LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

Les États généraux du livre en langue française dans le monde ont réuni, à Tunis, plus de 400 acteurs du livre francophone

« Ces deux journées de Tunis ont constitué le point d'orgue de trois années de préparation collective. Elles ont permis de faire de cet événement une occasion formidable de rencontres et de débats réunissant des acteurs du monde entier. Ensemble, il nous faut désormais agir pour que ces États généraux de Tunis restent comme un moment fondateur d'une nouvelle dynamique pour le livre en langue française dans le monde ! »

→ **Sylvie MARCÉ, commissaire générale des États généraux du livre en langue française dans le monde**

Les États généraux du livre en langue française dans le monde se sont tenus les 23 et 24 septembre à Tunis à la Cité de la Culture, et à distance. Ils ont réuni (sur place ou à distance) plus de 400 participants – auteurs, acteurs de la chaîne du livre, responsables politiques ou institutionnels – de tout l'espace francophone, pour un événement fédérateur unique destiné à ouvrir de nouvelles perspectives pour le développement et la circulation du livre en langue française dans le monde.

Présentés dans le cadre du plan pour la langue française et le plurilinguisme par le Président de la République française en 2018, les États généraux du livre en langue française, mis en œuvre par l'Institut français sous l'impulsion de la Commissaire générale, Sylvie Marcé, ont constitué une occasion exceptionnelle de rassembler l'ensemble des acteurs du livre du monde francophone. Ils ont permis de débattre autour des problématiques partagées de l'accès au livre et à la lecture pour tous les publics, du renforcement de la création éditoriale et de la protection des auteurs, de l'amélioration de la diffusion et de la circulation des livres, des œuvres et des auteurs de langue française dans le monde, et du développement économique de la filière. Ils ont également donné l'occasion de partager des initiatives fédératrices et des innovations du secteur du livre.

50 propositions concrètes pour engager une nouvelle dynamique du livre en langue française dans le monde

Ces deux journées d'échanges et de débats ont permis de partager les constats sur la situation actuelle du livre en langue française dans le monde, de projeter le potentiel de développement économique du secteur, et de formuler 50 propositions concrètes. Elles sont rassemblées autour de 8 grands leviers dans un *Cahier de propositions : Pour une nouvelle dynamique du livre en langue française*, destinés aux responsables politiques, aux institutions et aux professionnels eux-mêmes.

- Le premier grand volet des propositions acte la nécessité de politiques publiques ambitieuses, indispensables pour mettre en place un environnement propice au développement du livre et de la lecture - avec une attention particulière à destination des jeunes - et au renforcement de l'industrie du livre.
- Le deuxième volet concerne plus directement les acteurs eux-mêmes. Il souligne l'importance de multiplier les occasions de rencontres et d'échanges professionnels, de développer la coopération et de fédérer les acteurs, de renforcer la formation professionnelle et la structuration de la filière à l'échelle de la Francophonie, des sous régions et des États.
- Enfin, le troisième volet se focalise sur les nouvelles opportunités qu'apporte le numérique à tous les maillons de la chaîne du livre, et les transformations qu'il entraîne sur cette industrie.

10 RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES EN CONCLUSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Parmi les 50 propositions présentées, certaines sont considérées comme prioritaires par les acteurs eux-mêmes. Elles ont donné lieu à la rédaction de 10 recommandations qui pourraient constituer une feuille de route partagée pour les actions à mener.

Recommandation 1.

Au sein de la Francophonie, inciter et accompagner les États dans la mise en œuvre de politiques publiques du livre et de la lecture, et mettre en place des lieux d'échanges (physiques et numériques) en vue de stimuler et de fédérer les actions autour du livre et de la lecture.

→ Cahier de propositions : Prop. 1 et 2

Recommandation 2.

Dans chaque État, aménager un cadre législatif et fiscal favorable

à l'industrie du livre, et soutenir la structuration et la professionnalisation de la filière du livre (papier et numérique).

→ Cahier de propositions : Prop. 10 et 11

Recommandation 3.

Faire de la jeunesse une cible prioritaire des politiques publiques du livre et de la lecture, à toutes les échelles, et renforcer le rôle de l'école pour développer une culture du livre.

→ Cahier de propositions : Prop. 17 et 18

Recommandation 4.

Faciliter la mise en relation des acteurs du livre en langue française, via une plateforme numérique francophone, et multiplier les occasions de rencontres et de formations professionnelles (physique ou numérique) pour développer la confiance entre les acteurs.

→ Cahier de propositions : Prop. 21 et 22

Recommandation 5.

Encourager les partenariats éditoriaux, coéditions ou cessions de droits du français au français, entre les éditeurs francophones.

→ Cahier de propositions : Prop. 24

Recommandation 6.

Développer et encourager les formations au numérique et le partage de l'innovation ; développer des outils professionnels partagés (normes, standards, référencement, catalogues...), des outils collaboratifs et des lieux numériques d'échanges professionnels au service d'une meilleure diffusion dans l'espace francophone.

→ Cahier de propositions : Prop. 28, 29, 46, 47

Recommandation 7.

Ouvrir les opportunités du marché français à tous les acteurs francophones.

→ Cahier de propositions : Prop. 29

Recommandation 8.

Soutenir et développer les lieux de vente du livre en langue française dans le monde et adapter les prix de vente des livres en langue française aux réalités locales.

→ Cahier de propositions : Prop. 30 et 31

Recommandation 9.

Rapprocher la fabrication des livres des lieux de vente, et réduire les délais et les coûts de livraison à l'export.

→ Cahier de propositions : 35 et 38

Recommandation 10.

Améliorer la situation des auteurs et renforcer la promotion locale des auteurs sur leur propre territoire.

→ Cahier de propositions : Prop 40 et 41

Un engagement politique fort des États pour promouvoir le livre et la lecture dans l'espace francophone, soutenir les auteurs et les acteurs de la chaîne du livre, et améliorer la circulation des livres, des œuvres et des auteurs.

Signe de l'importance de l'enjeu du livre et de la lecture dans l'espace francophone, et de la nécessité d'un engagement fort des États pour promouvoir la création littéraire et intellectuelle en langue française, soutenir l'industrie du livre et ses acteurs, et développer l'accès au livre pour tous les publics francophones, la cérémonie de clôture a réuni les ministres de la Culture de 6 États ou Gouvernements de la Francophonie et la représentante de la Secrétaire générale de la Francophonie.

Chacun a été invité à réagir en conclusion de ces États généraux et à présenter les pistes envisagées pour donner suite à ces travaux et engager leur action.

"Les États généraux du livre en langue française sonnent comme un grand rassemblement de nos gouvernements pour un engagement plus accru à soutenir le livre et les auteurs de langue française dans le monde entier"

Madame Fonyama Elise ILBOUDO-THIOMBIANO, ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso

« Je me félicite du succès des Etats généraux du livre en langue française qui a mobilisé de nombreux ministres et professionnels du livre du monde francophone. Travaillons à mettre en œuvre les propositions qui ont été faites pour développer un espace éditorial en langue française, respectueux de la chaîne du livre, dynamique et équilibré et permettant de développer la circulation des œuvres et des auteurs dans leur diversité. Même de petites actions, locales ou sectorielles, peuvent avoir un réel impact et rendre le livre en langue française plus accessible à tous, et en particulier à la jeunesse. »

→ Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre de la Culture de France

« La Bibliothèque Nationale de Madagascar en tant que bâtiment qui était un endroit délabré et presque méconnue a été réhabilitée entièrement pour lui redonner la vraie place qu'elle doit occuper : celle d'un endroit connu de tous pour puiser du savoir, échanger des connaissances, déployer des pensées, se divertir, s'é mouvoir entre les lignes, un endroit digne de son nom de Bibliothèque « nationale ». »

→ Lalatiana ANDRIATONGARIVO, ministre de la Communication et de la Culture de Madagascar

« Ces états généraux nous ont permis non seulement d'échanger avec des professionnels du livre, mais également de présenter les initiatives du Québec, et j'en ressors très satisfaite. La pandémie nous fait prendre conscience, plus que jamais, de l'importance des relations et des réseaux que nous développons et maintenons dans la Francophonie, un formidable espace de rencontre pour nos industries du livre. Je nous invite tous à continuer de mettre en commun nos actions et pistes de solution en faveur de la circulation et du dynamisme du livre francophone au bénéfice de l'ensemble de la Francophonie, mais aussi de nos auteurs et de leurs oeuvres. »

→ Nathalie ROY, ministre de la Culture et des Communications du Québec

« Les états généraux du livre: pour de nouvelles lumières. »

→ **Habib AMMAR, ministre du Tourisme et de l'Artisanat et ministre des Affaires culturelles par intérim de Tunisie**

« Ces Etats-Généraux du livre ont constitué une formidable opportunité de partager les initiatives innovantes qui existent pour renforcer l'accès au livre et à la lecture, mais aussi soutenir le développement économique du secteur du livre dans toute la Francophonie. Les 10 recommandations prioritaires qui en ressortent rejoignent pleinement les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles en la matière et sur lesquels j'entends agir notamment via le contrat filière en cours d'élaboration. Ce dernier permettra de mettre en œuvre, de manière concertée entre les différents niveaux de pouvoir existant en Belgique, un soutien stratégique à une filière professionnelle, et de faire du livre et de la lecture une cause commune déterminante. »

→ **Bénédicte LINARD, ministre de la Culture, la Petite enfance, les Droits des femmes, la Santé et les Médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

« Ces États généraux du livre en langue française ont clairement mis à jour la nécessité de renforcer les politiques nationales de lecture publique et de les orienter plus particulièrement vers les jeunes, public cible des 320 Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) répartis sur 23 pays dans lesquels ils sont devenus au fil des ans un bien de la collectivité. Ces deux journées de réflexion et d'échanges ont encouragé l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à poursuivre l'accompagnement de ses États et gouvernements dans ce domaine. »

→ **Imma TOR FAUS, Conseillère de la Secrétaire générale de la Francophonie**

Une déclaration commune déjà portée par les ministres de la Culture de neuf États ou Gouvernements de la Francophonie

En clôture de ces premiers États généraux du livre en langue française dans le monde, Madame Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture en France et Monsieur Habib Ammar, ministre du Tourisme et de l'Artisanat et ministre des Affaires culturelles par intérim de Tunisie ont porté ensemble une déclaration commune déjà adoptée par neuf États ou Gouvernements de la Francophonie présents à Tunis – Burkina Faso, France, Madagascar, Québec, Tunisie, Fédération Wallonie-Bruxelles – et ont invité leurs homologues des 88 États de la francophonie à soutenir cette déclaration commune. Cette initiative s'inscrit également dans la perspective d'une prise en compte des conclusions de ces États généraux, dans le projet de déclaration qui sera adoptée par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de la Francophonie qui se tiendra les 20 et 21 novembre à Djerba en Tunisie.

DÉCLARATION DES MINISTRES DE LA CULTURE

Nous, ministres de la Culture de l'espace francophone, nous félicitons de la tenue des États généraux du livre en langue française dans le monde, organisés les 23-24 septembre 2021 à Tunis, nous appuyant sur les engagements internationaux de nos gouvernements dans le cadre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO et de la convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, nous appuyant sur la Stratégie économique pour la Francophonie 2020-2025 de l'Organisation internationale de la Francophonie, et particulièrement son axe 4 « Miser sur des politiques publiques fortes », réaffirmons l'importance du livre comme support essentiel de la diffusion de la langue française, de la transmission de la connaissance et des savoirs, de la valorisation de la création intellectuelle et littéraire, de l'émancipation et de la liberté de penser, de la promotion de la diversité culturelle et du renforcement du lien entre les cultures.

Nous engageons à élaborer et à mettre en place des politiques publiques propices à la mise en œuvre des conclusions des États généraux du livre en langue française dans le monde, et notamment à :

- promouvoir l'accès au livre et à la lecture pour tous les publics et particulièrement les jeunes,
- soutenir la création en veillant à la juste rémunération des créateurs et au respect du droit d'auteur,
- favoriser la traduction en langue française,
- améliorer la circulation des œuvres et des auteurs de langue française dans chacun de nos pays et dans le monde,
- renforcer les missions des bibliothèques comme lieux de conservation des mémoires collectives mais aussi comme lieux d'accès à l'information, à la formation et à la culture.

Nous engageons à favoriser la mise en place d'un environnement favorable à une chaîne du livre équitable, tout en accompagnant le développement économique d'un secteur éditorial francophone dynamique et équilibré dans un environnement multilingue.

Nous engageons à renforcer les coopérations éducatives, culturelles et économiques autour du livre pour dynamiser, soutenir et protéger ce secteur, qui constitue un volet important de la relance économique.

Nous engageons à poursuivre, ensemble, les travaux menés et à définir une feuille de route partagée pour la mise en œuvre des principales propositions énoncées à l'occasion de ces États généraux du livre en langue française dans le monde de Tunis.

Invitons tous les acteurs de la chaîne du livre à s'approprier les conclusions de ces États généraux et à les mettre en œuvre.

Invitons tous les acteurs de la chaîne du livre à mobiliser les

opportunités qu'ouvre le numérique à tous les niveaux de la chaîne du livre, et particulièrement en ce qui concerne la découvrabilité des contenus culturels francophones.

Proposons de réunir régulièrement nos directions du livre et de la lecture afin de favoriser la mise en œuvre des propositions formulées à l'issue de ces deux journées.

Formons le vœu que l'un des Etats et gouvernements membres de la Francophonie organise des prochains Etats généraux du livre en langue française dans deux ans.

Tunis, le 24 septembre 2021

Madame Fonyama Elise Ilboudo-Thiombiano

Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso

Madame Harlette Badou N'Guessan Kouame

Ministre de la Culture et de l'industrie des Arts et du Spectacle de Côte d'Ivoire

Madame Roselyne Bachelot-Narquin

Ministre de la Culture de France

Madame Lalatiana Andriatongarivo

Ministre de la Communication et de la Culture de Madagascar

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications du Québec

Monsieur Alain Berset

Conseiller fédéral de la Confédération Suisse

Monsieur Habib Ammar

Ministre du Tourisme et de l'Artisanat et ministre des Affaires culturelles par intérim de Tunisie

Monsieur Van Hung Nguyen

Ministre de la Culture, des Sports et du Tourisme du Vietnam

Madame Bénédicte Linard

Vice-présidente du Gouvernement, ministre de la Culture, la Petite enfance, les Droits des femmes, la Santé et les Médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles

LE LIVRE EN LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

États généraux, Tunis,
23-24 septembre 2021



UN PROJET CO-ORGANISÉ AVEC



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



EN PARTENARIAT AVEC



CONTACTS PRESSE

• **ARC – AGNÈS RENOULT COMMUNICATION**
+ 33 (0)1 87 44 25 25
www.agnesrenoult.com

• **Presse française**
Saba Agri
saba@agnesrenoult.com

• **Presse internationale**
Lisa Thiel
lisa@agnesrenoult.com

CONTACTS INSTITUT FRANÇAIS

Jean-François Guéganno
Directeur de la Communication et du Mécénat
jeanfrancois.gueganno@institutfrancais.com

Marie-France Guillin
Chargée de communication
mariefrance.guillin@institutfrancais.com